



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Contracting and Procurement Section
Section d'approvisionnement et de contrats

ps.contractunit-unitedecontrats.sp@canada.ca

Attention: Chantale Grégoire

**Request For Proposal
Demande de proposition**

Question et réponse # 2

Offer to: Public Safety Canada

We hereby offer to provide to Canada, as represented by the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein or attached hereto, the goods, services, and construction detailed herein and on any attached sheets.

Offre au: Ministère de la Sécurité publique

Nous offrons par la présente de fournir au Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et installations énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée.

Comments – Commentaires :

Instructions: See Herein
Instructions : Voir aux présentes

Issuing Office – Bureau de distribution
Sécurité publique Canada
Section des contrats et approvisionnement
269, avenue Laurier Ouest
Ottawa (ON) K1A 0P8

| | |
|---|---|
| Title – Sujet Question et réponse # 2 - SAEA Prévention du crime dans les collectivités autochtones : Programmes adaptés à la culture et évaluation tenant compte de la culture | |
| Solicitation No. – N° de l'invitation 201904038-2 | Date 2020-10-01 |
| Solicitation Closes – L'invitation prend fin At – à 14:00 h On – le octobre 20,2020 | Time Zone Fuseau horaire Heure avancée de l'Est (HAE) |
| Delivery Required – Livraison exigée See Herein | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Chantale Grégoire | |
| Telephone No. – N° de telephone 343-549-5220 | |
| Destination – of Goods, Services and Construction: Destination – des biens, services et construction: Sécurité publique Canada 269, avenue Laurier Ouest, Ottawa (ON) K1A 0P8 | |
| Security – Sécurité Il n'existe aucune exigence de sécurité. | |

| | |
|---|------|
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| | |
| Telephone No. – N° de téléphone Facsimile No. – N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur ou de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| | |
| Signature | Date |



Question et réponse # 2

Question 1

1. En se reportant à l'annexe A, 5. Portée des travaux, telle qu'elle est rédigée, la portée des travaux se limite à une analyse documentaire. Nous croyons que cette approche passe outre d'importantes occasions d'apprendre des réalités vécues des praticiens dans ce domaine (information qui ne serait pas incluse dans la documentation disponible) et réduit l'utilité et le caractère pratique des constatations du rapport de recherche final.

Nous croyons que le programme devrait être modifié à partir des publications évaluées par les pairs et de l'analyse documentaire afin d'inclure les entrevues avec des informateurs clés et de préparer des études de cas en dehors du milieu universitaire. Nos équipes sont en train de procéder à une réforme sur le terrain et à une mobilisation auprès des programmes. Nous croyons que votre demande de propositions ne rendra pas compte de la richesse de ce qui se passe sur le terrain, et que notre réseau et notre mobilisation en profondeur auprès des programmes ainsi que les réalités des peuples autochtones seraient utiles aux fins d'apprentissage. **Les études de cas, les entrevues et les recherches qualitatives peuvent-elles être prises en compte dans cette étude?**

Réponse 1

Non, les études de cas, les entrevues et les recherches qualitatives ne peuvent être prises en compte parce que la portée des travaux de ce projet se limite à une analyse documentaire. Après l'analyse documentaire, d'autres recherches, y compris des études de cas, des entrevues et des recherches qualitatives, pourront être envisagées dans le cadre de projets à venir.

Question 2

2. En ce qui concerne le critère TC1, Historique des publications, l'accent mis sur les articles évalués par les pairs est de nature coloniale et exclut le travail effectué dans ce domaine par les personnes travaillant directement avec les populations touchées. De plus, votre demande de propositions accorde la priorité aux praticiens du milieu universitaire évalués par des pairs. Il s'agit d'une ligne vraiment difficile à tracer, et il est très préoccupant de voir ce type de recherche cantonné à une tribune universitaire, alors qu'une grande partie de l'innovation et du travail sur le terrain a lieu au sein d'organismes et grâce au leadership de dirigeants autochtones talentueux, qui ne s'inscrivent peut-être pas parfaitement dans vos catégories. **L'expérience vécue et le leadership national et provincial peuvent-ils contribuer aux exigences de ce critère technique?**

Réponse 2

Non, l'expérience vécue et le leadership national et provincial ne contribuent pas aux exigences du critère TC1, Historique des publications. L'expérience vécue de même que le leadership national et provincial, sont inestimables et essentiels dans le cadre du travail direct avec les populations touchées. Toutefois, ce projet se limite à une analyse documentaire et, à ce titre, les critères techniques sont conçus pour évaluer les candidats potentiels ayant de l'expérience dans la réalisation d'analyses documentaires. Ces publications peuvent inclure l'expérience vécue et le leadership provincial comme sujet. Dans le cas du critère TC1, Historique des publications, il est mesuré par le nombre de publications dans une publication universitaire ou une revue à comité de lecture indépendante et des documents de travail scientifiques ou des rapports techniques publiés par l'intermédiaire d'une université agréée ou d'une institution gouvernementale ou non gouvernementale.